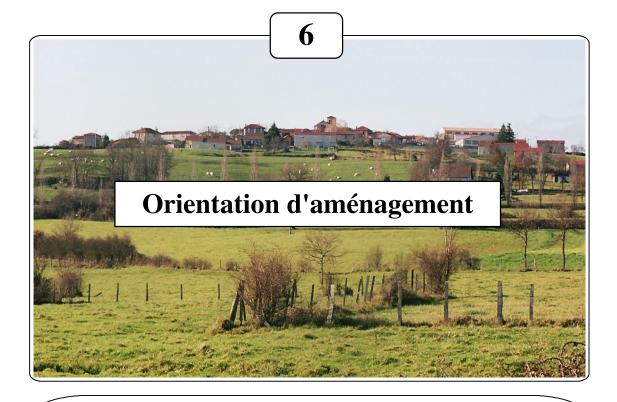


AGC - Patrick REYNÈS Etude & Conseil Urbanisme – Environnement

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE D'AMIONS

PLAN LOCAL D'URBANISME



Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du :

Enquête publique du

au

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Le Maire

Orientation d'aménagement Zone AUa à l'Est du bourg



limite de la bande inconstructible définie de part et d'autre de l'axe de La RD8



Schéma de principe minimal des voiries à créer dans la zone AUa avec maillage sur le réseau de voies existantes et futures. Chaque voie doit aussi permettre les cheminements piétonniers



Zone à urbaniser avec une densité minimale d'habitat de 8 logements/ha



Schéma de principe minimal des cheminements piétonniers à prévoir

